



Elections professionnelles

Projet de Loi de finances 2019 France Télévisions, cible de choix

votez pour celles et ceux qui revendiquent et qui construisent



Le projet de budget présenté hier par la ministre de la culture confirme les orientations que nous avons dénoncées en juillet dernier, lors de l'annonce de l'arrêt de France Ô et de France 4. France Télévisions est bien dans le collimateur du gouvernement qui exige 26 M€ d'économies supplémentaires en 2019 par rapport à 2018. (► Voir document joint).

Les mots de la ministre « *chaque euro dépensé, chaque subvention accordée, doit pouvoir être tracé et son impact mesuré* » ne laissent guère planer de doute. C'est une épée de Damoclès suspendue au-dessus de chaque salarié de l'entreprise. Si la démonstration n'est pas faite de leur utilité, la menace est claire... Les emplois et les conditions de travail en feront les frais.

Gestion macronienne

C'est bien la gestion macronienne de la sphère publique, le grand rêve d'une technocratie sans projet réel sinon de faire des économies. C'est la logique du CAP 2022 visant à réduire drastiquement la part de l'action publique dans notre pays. A cette fin, les pires recettes du privé sont reprises par le pouvoir politique et cela dans un secteur culturel où le pari créatif est toujours incertain, et où il n'est pas

question de déroger à nos valeurs de service public.

Moins de ressources, plus d'investissements

Mme Nyssen affiche la couleur des chiffres et le parfum de l'adaptation en marche forcée : 150 M€ mobilisables par redéploiement insiste-t-elle, afin de rattraper notre retard sur les usages numériques. Mais de quoi parle-t-elle exactement ? Que sait-elle de la réalité et des contraintes ?

Au passage elle évoque la réforme de la redevance (l'élargissement de son assiette), dont on comprend qu'elle ne devra surtout pas écorner le pouvoir d'achat des Français et qu'elle ne se fera pas au mieux avant 2020.

Par contre la fin de l'indexation du montant de la redevance sur l'évolution de l'inflation, en vigueur depuis 2009, est décidée. Ça tombe mal, au moment où l'inflation repart à la hausse et atteint 2,3% fin août. Ce sont donc de nouvelles économies en perspective qu'il faudra réaliser.

La CGT dénonce cette politique et ses effets délétères. Il en va de l'avenir des salariés, de leurs emplois, de leurs activités mais aussi de l'avenir de l'audiovisuel public et de ses missions.

à partir du 28 septembre,
faites le bon choix
Votez CGT

Paris, le 26 septembre 2018

AUDIOVISUEL PUBLIC

En M€	LFI 2018		PLF 2019		Evolution p/r 2018 (M€)		Evolution p/r 2018 (%)	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Avances à l'audiovisuel public								
France télévisions	2516,9	2567,9	2490,8	2543,1	-26,0	-24,8	-1,0%	-1,0%
<i>Dont CAP</i>	2431,3	2484,4	2490,8	2543,1	59,5	60,7	2,4%	2,4%
<i>Dont TOCE</i>	85,5	85,5			-85,5	-85,5	-100,0%	-100,0%
Radio France	596,3	608,8	592,3	604,7	-4,0	-4,1	-0,7%	-0,7%
Arte	279,5	285,4	277,5	283,3	-2,0	-2,0	-0,7%	-0,7%
France Médias Monde	257,8	263,2	256,2	261,5	-1,6	-1,6	-0,6%	-0,6%
Institut national de l'audiovisuel	88,6	90,4	87,4	89,2	-1,2	-1,2	-1,4%	-1,4%
TV5 Monde	77,4	79,0	76,2	77,7	-1,2	-1,2	-1,6%	-1,6%
Total CCF								
Avances à l'audiovisuel public	3816,3	3894,6	3780,2	3859,6	-36,0	-35,0	-0,9%	-0,9%

➔ voir la [Présentation du projet de loi de finances 2019 du ministère de la culture](#)